

**NOURRI  
LOGÉ  
VACCINÉ**



**LA VACCINATION,  
L'INVESTISSEMENT SANTÉ  
DE VOS ANIMAUX**

---

# 4 BONNES RAISONS DE VACCINER VOS ANIMAUX

---

## 1 Un investissement **rentable**

Faire vacciner son troupeau apparaît rétrospectivement comme un bon investissement si l'on compare au coût d'une maladie chez un ou plusieurs animaux. Tout compte fait, les traitements curatifs individuels désorganisent le travail et sont souvent plus coûteux que les solutions préventives collectives. Il faut ajouter les coûts consécutifs à la perte d'un ou plusieurs animaux mais également les pertes de production liées à la maladie.

## 2 Une efficacité **reconnue**

Le vaccin préserve les animaux de la maladie dans la grande majorité des cas. L'efficacité des vaccins est rigoureusement évaluée avant leur mise sur le marché. L'autorisation de mise sur le marché d'un vaccin n'est accordée que si le bénéfice de son utilisation est supérieur aux risques.

## 3 Une protection dans la durée

L'utilisation du vaccin confère une immunité qui protège les animaux susceptibles d'être malades. La vaccination large évite également la propagation de la maladie à l'ensemble des animaux de votre troupeau en conférant une immunité de groupe. Les rappels effectués en respectant les consignes du fabricant permettent de maintenir cette protection.

## 4 Moins d'antibiotiques

La vaccination, en maintenant vos animaux en bonne santé, permet de limiter le recours aux antibiotiques.

# DEVENEZ VACCIN'ACTEUR

- La vaccination s'organise et se planifie avec votre vétérinaire au cas par cas, en fonction des besoins et de la situation de votre élevage.
- La vaccination doit être associée à la prévention et à d'autres facteurs pour être efficace : équilibre alimentaire, respect des bonnes pratiques, contrôle du parasitisme, ambiance saine du bâtiment. Maîtriser ces paramètres, c'est permettre une mobilisation du système immunitaire des animaux.
- Demandez conseil à votre vétérinaire qui saura vous informer sur la vaccination et vous orienter sur le choix du vaccin le plus approprié en fonction de l'état sanitaire de vos animaux.

**ÉCOANTIBIO**

RÉDUIRE L'UTILISATION DES  
ANTIBIOTIQUES VÉTÉRINAIRES

En savoir plus : [agriculture.gouv.fr/ecoantibio](http://agriculture.gouv.fr/ecoantibio)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**AGRO-ÉCOLOGIE**  
**PRODUISONS**  
**AUTREMENT**